

Aubergenville, le 12 juillet 2019

3^e ÉDITION DU PRIX DE L'ENTREPRENEUR DE GPS&O : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Après le succès rencontré lors des deux premières éditions, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise lance le Prix de l'Entrepreneur 2019. Que vous soyez étudiants, porteurs de projet ou chefs d'entreprise, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 1^{er} décembre prochain pour participer à ce concours.

Qui succèdera à l'entreprise « E-Nodev » ? L'entreprise installée à Buchelay qui développe une ingénierie dans le domaine de la mécanique et des systèmes embarqués permettant d'accompagner toutes les phases d'innovation de véhicules (conception, études, prototypage, process, validation...) a remporté le Prix de l'Entrepreneur en 2018. La communauté urbaine attend de nombreux candidats pour cette 3^e édition.

Vous résidez ou vous souhaitez vous implanter dans l'une des 73 communes du territoire de Grand Paris Seine & Oise ? Vous comptez y développer votre activité ? Vous avez un projet, une innovation à valoriser ? Vous avez le profil pour postuler au Prix de l'Entrepreneur.

Ce concours témoigne de la volonté de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise de faire du développement économique une de ses priorités. Ce prix s'inscrit en effet dans une politique ambitieuse, appuyée par différents dispositifs de soutien et d'accompagnement dans le cadre du Parcours de l'entrepreneur de GPS&O.

Soutenir et mettre en réseau les acteurs économiques

« À travers ce prix, nous sommes tout à fait notre rôle. Sur le fond, le développement économique est l'une de nos priorités et ce concours, l'une des nombreuses actions menées par nos services, estime Philippe Tautou, président de GPS&O. Sur la forme, le soutien concret aux entrepreneurs et aux porteurs de projet ainsi que la mise en réseau des acteurs économiques du territoire est une valeur ajoutée que nous nous devons d'apporter », affirme Philippe Tautou, président de GPS&O.

« Accueil, conseil, hébergement, financement... La communauté urbaine fait beaucoup en faveur du développement économique, confirme Raphaël Cognet, Vice-président délégué au développement économique et à l'emploi. Notre objectif est de créer un écosystème dans lequel les entreprises peuvent se développer. »

Valoriser les talents locaux et leur donner de la visibilité

La 2^e édition, sous le parrainage de Louis Gallois, a parfaitement atteint son objectif en identifiant et en valorisant les talents des 75 candidats. Son palmarès varié a également permis de démontrer la diversité et la vitalité du tissu économique et industriel du territoire tout en assurant sa promotion.

Parmi les lauréats, se côtoyaient une productrice chantelouvaise de savons, baumes et shampoings solides à base de produits naturels et locaux (Savonnerie du Loup qui Chante) ; des étudiants de l'établissement SUPii Mecavenir à Mantes-la-Ville ayant travaillé sur un projet de vélo couché à trois roues (trike) afin de favoriser la mobilité des personnes handicapées ; une entreprise vernolitaine développant des outils pour analyser et améliorer la prévention des risques professionnels (AGB Solutions) ; une entreprise porchevilloise proposant des tests scientifiques permettant de faciliter la détection de perturbateurs endocriniens et de risques cancérigènes (GenEvolutionN)...

« Ce prix annuel doit permettre aux participants en général et aux lauréats en particulier de valoriser leur projet, leur parcours, leur activité et de gagner en notoriété en plus des dotations que nous offrons, insiste Pierre Bédier, vice-président délégué aux grands projets, à l'initiative de cette opération. L'enjeu est aussi donner de la visibilité aux filières prioritaires de notre territoire. »

Cinq prix à décerner

Les prix récompenseront un lauréat dans chacune des cinq catégories :

- Prix de l'Entrepreneur de l'année : dotation de 12 000 €

- Prix de l'Étudiant : 3 000 €
- Prix du Créateur : 3 000 €
- Prix de l'Entreprise Remarquable du territoire : 9 000 €
- Prix de l'Implantation : 9 000 €

Un 6^{ème} prix : le Prix du Public, sera quant à lui désigné par les internautes et viendra récompenser le projet ayant retenu l'attention du grand public parmi les finalistes de chaque catégorie.

Qui peut participer ?

Ce prix est ouvert à tous les porteurs de projet et aux acteurs économiques, âgés au moins de 18 ans et résidant sur le territoire de la communauté urbaine ou souhaitant s'y implanter. Cela concerne aussi bien les jeunes, les étudiants ou jeunes diplômés que les salariés, les cadres, les TPE et PME au sens de la Communauté Européenne. Les lauréats seront récompensés à l'issue d'une cérémonie de remise des prix.

**Inscriptions et conditions de participation sur gpseo.fr
Date limite de dépôt des candidatures le 1^{er} décembre 2019.**

À propos de la communauté urbaine

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 408 000 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.



Contact presse

Direction du Développement Economique
Pôle Développement et Relations Entreprises
@ : deveco@gpseo.fr